
NEOCOM MULTIMEDIA

Société Anonyme au capital de 1 170 894,49 euros

Siège social : 5 rue Platon

75015 PARIS

337 744 403 RCS PARIS

**RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 JUIN 2016**

PREAMBULE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

A titre ordinaire :

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration sur la marche de la société, et présentation par le conseil des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
- Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission sur les comptes annuels et de leur rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 – Quitus aux administrateurs
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce
- Affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2015
- Attribution de jetons de présence aux administrateurs de la Société
- Renouvellement du mandat de co-commissaire aux comptes titulaire du Cabinet CERA
- Renouvellement du mandat de co-commissaire aux comptes suppléant du Cabinet BELLOT MULLEBACH & Associés

A titre extraordinaire :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'autorisation de réduction de capital par voie de rachat par la Société de ses propres actions
- Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur le projet de réduction de capital non motivée par des pertes
- Autorisation de réduction de capital par rachat d'actions propres de la Société
- Modalités de rachat et d'annulation d'actions dans le cadre de la réduction de capital non motivée par des pertes
- Délégation donnée au conseil d'administration pour réaliser la réduction de capital non motivée par des pertes
- Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents ou renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

A TITRE ORDINAIRE

SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Sur cet exercice, la société a continué son développement d'activités dans les domaines de la téléphonie et de la mobilité.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN ACTIF	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	Ecart %
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	11 386	14 036	-18.88
Fonds commercial	1 212 481	1 190 480	1.85
Total des immobilisations incorporelles	1 223 867	1 204 516	1.61
Autres immobilisations corporelles	22 733	44 014	-48.35
Immobilisations en cours	2 643	0	
Total des immobilisations corporelles	25 376	44 014	-42.35
Autres participations	208 979	206 429	1.24
Autres immobilisations financières	27 491	27 131	1.33
Total des immobilisations financières	236 470	233 560	1.25
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 485 713	1 482 091	0.24
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes sur commandes			
Clients et comptes rattachés	3 194 559	3 887 274	-17.82
Autres créances	466 587	588 541	-20.72
Créances	3 661 146	4 475 815	-18.20
Valeurs mobilières de placements	130 507	130 507	0.00
Disponibilités	2 784 702	1 842 632	51.13
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	2 915 209	1 973 139	47.74
Charges constatées d'avance	44 575	58 327	-23.58
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 620 930	6 507 281	1.75
Ecart de conversion actif			
TOTAL ACTIF	8 106 643	7 989 372	1.47

BILAN PASSIF	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	Ecart %
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	1 170 894	1 170 894	0.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	586 676	586 676	0.00
Réserve légale	127 160	127 160	0.00
Autres réserves	1 387 297	1 080 216	28.43
RESULTAT DE L'EXERCICE	557 191	307 081	81.45
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3 829 218	3 272 028	17.03
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques	122 790	167 000	-26.47
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	122 790	167 000	-26.47
DETTES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	168 962	261 836	-35.47
Emprunts et dettes financières diverses	1 585	37 314	-95.75
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 371 734	2 676 385	-11.38
Dettes fiscales et sociales	584 833	611 373	-4.34
Autres dettes	1 021 959	958 762	6.59
Produits constatés d'avance	3 209	3 399	-5.59
TOTAL DETTES	4 152 282	4 549 069	-8.72
Ecart de conversion passif	2 358	1 275	84.96
TOTAL PASSIF	8 106 648	7 989 372	1.47

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	17 886 377	16 508 766	8,34%
Coût des achats et charges externes	16 055 692	14 860 928	8,04%
VALEUR AJOUTEE	1 830 685	1 647 838	11,10%
Impôts, taxes et versements assimilés	61 757	79 658	-22,47%
Charges de personnel	987 502	983 512	0,41%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	781 426	584 668	33,65%
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	81 172	26 202	209,79%
Autres produits	12 481	40 021	-68,81%
Dotations aux amortissements et provisions	34 181	144 162	-76,29%
Autres charges	12 154	13 030	-6,72%
RESULTAT D'EXPLOITATION	828 744	493 699	67,86%
RESULTAT FINANCIER	-7 356	-5 309	38,56%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	821 388	488 390	68,18%
Résultat exceptionnel	3 000	-177	-1794,92%
Impôt sur les bénéfices	267 201	181 130	8,34%
RESULTAT NET COMPTABLE	557 187	307 083	8,04%

ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé 17 886 377 € contre à 16 508 766 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 8.34 %.

Le total des charges d'exploitation 2015 ressort à 17 151 286 €, après dotation aux provisions et amortissements pour un montant de 34 181 €, contre respectivement 16 081 291 € et 144 163 € pour 2014.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 983 512 € à 987 502 €, soit une augmentation de 0.41 %, avec un effectif moyen reste stable avec 14 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 828 745 € contre 493 698 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 67.86 %.

Le résultat financier, d'un montant de -7 353 €, contre -5 310 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 821 392 €, contre 488 388 € au 31 décembre 2014.

Le résultat exceptionnel est un gain de 3 000 €, contre une perte de -177 € pour l'exercice précédent.

En conséquence du résultat fiscal, il a été constaté un impôt sur les bénéfices pour un montant de 267 201 € pour cet exercice, contre 181 130 € en 2013.

Ainsi, compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 557 191 € contre un bénéfice de 307 081 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 81.45 %.

ENDETTEMENT FINANCIER

Dans le cadre d'un rachat de fonds de commerce en 2014, la société avait souscrit un emprunt auprès d'un établissement bancaire pour 280 000 € remboursable sur trois ans.

Le solde à la clôture s'élève à 165 572 € (22 635 € ont été remboursés sur l'exercice 2014 et 91 793€ sur l'exercice 2015).

INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice, la société a investi environ 2 K€ dans l'acquisition de logiciels et de matériels de bureaux.

RESULTATS DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES, DIFFICULTES RENCONTREES, EVOLUTIONS PREVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous continuerons de porter nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires même si le contexte réglementaire et concurrentiel est difficile, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure.

DETTES FOURNISSEURS ET DELAIS DE PAIEMENT

Nous vous présentons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4 ; LME art. 24-II) pour les deux derniers exercices.

Exercice	Non échu	< 30 jours	30 < X < 60 jours	60 < X < 90 jours	>90 jours
N	287 004 €	18 197 €	28 339 €	1 546 €	4 397 €
N-1	442 041 €	51 349 €	21 111 €		2 405 €

FACTEURS DE RISQUES

Environnements législatif et réglementaire

En plus de la législation applicable à toute activité commerciale, les activités de la société répondent à des contraintes juridiques et réglementaires spécifiques :

- les activités liées à l'hébergement et à la diffusion de contenus et de services multimédia s'inscrivent dans l'environnement juridique du droit des télécommunications et du droit dit "des nouvelles technologies". Elles doivent en outre respecter le code de déontologie édicté par l'association SVA+, suivi par tous les acteurs de la chaîne.

Ces activités sont donc essentiellement soumises aux dispositions du Code des Postes et Communications Electroniques (CPCE) ayant repris la plupart des législations récentes.

- les activités de communication spécialisée et de régie publicitaire doivent se conformer au droit de la publicité, dont notamment la loi "Sapin" du 29 janvier 1993.

Environnement concurrentiel

Nos activités sont de plus en plus impactées par la concurrence du fait notamment de la reprise de commercialisation d'anciens services que la société avait mis de côté ces dernières années mais aussi sur les nouveaux produits innovants et brevetés pour lesquels la société a engagé des actions de sauvegarde de ses droits.

Propriété intellectuelle

La société s'appuie sur un ensemble de protections légales et contractuelles en matière de droits d'auteurs, marques, brevets et obligations de confidentialité pour établir et protéger sa technologie, ses programmes d'ordinateur, ses bases de données et certaines informations.

Les codes, brevets, noms de domaine, marques et visuels du groupe sont déposés auprès des organismes de protection compétents et sont leur entière propriété.

Edition de contenu et liens de dépendance

Le chiffre d'affaires est composé principalement de revenus liés à la diffusion de contenus et de services sur des réseaux télécoms, ainsi qu'à des prestations d'hébergement et de services.

L'activité d'éditeur de contenus expose la société à d'éventuelles actions en justice intentées sur des fondements juridiques aussi variés que la diffamation, le dénigrement, la négligence, l'atteinte à la personne, ou le non-respect de la vie privée.

Reversements des opérateurs téléphoniques : les opérateurs téléphoniques reversent à notre société les revenus correspondant aux contenus et aux services diffusés auprès des utilisateurs finaux diminués des coûts enregistrés. Ces revenus sont comptabilisés en chiffre d'affaires, comme pour les autres prestations d'hébergement et de services. Et le cas échéant, les retenues et impayés des opérateurs sont comptabilisés en moins du chiffre d'affaires. Les achats de contenus, d'applications, de droits et d'audience sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Ainsi, l'activité générée sur la base d'applications Mobilité, Audiotex et autres services vocaux se fait par la mise à disposition des utilisateurs finaux, d'informations, de services et de contenus diffusés par l'intermédiaire d'opérateurs téléphoniques. L'activité étant majoritairement réalisée selon ce modèle économique, les principaux clients sont des opérateurs télécoms nationaux et internationaux.

Risque de marché et risque pays

Le chiffre d'affaires hors CEE étant réalisé avec des pays essentiellement stables, la société est peu exposée à des risques de marché ou à des risques pays.

Risque de change

Le chiffre d'affaires réalisé en devises étrangères étant relativement faible, la société est peu exposée au risque de change. Par ailleurs, elle n'utilise aucun instrument financier dérivé de change.

Risques de taux

La société n'utilise actuellement aucun instrument dérivé de taux. Le seul risque de taux identifié consiste en un risque de diminution des produits financiers rémunérant la trésorerie suite à la diminution des taux servis sur les placements.

Risques industriels et liés à l'environnement

Les activités spécifiques de la société ne l'exposent pas à des risques industriels particuliers ou à des risques liés à l'environnement.

Néanmoins, le secteur des opérateurs télécoms se concentre de plus en plus et conduit à une politique tarifaire plus stricte quant aux reversements effectués.

Assurances

L'outil d'exploitation ainsi que les risques liés aux activités sont couverts par des contrats d'assurance. Ces contrats couvrent plus particulièrement la responsabilité civile d'exploitation.

Litiges et autres risques particuliers

La Direction Administrative et Financière assure le suivi centralisé et la mise à jour de la liste des litiges. Cette liste est suivie et soumise à la direction pour analyse, suivi des actions et détermination du montant des éventuelles provisions.

PASSAGE AUX NORMES IFRS - CONSOLIDATION

Au cours de l'exercice, la société n'a pas établi de comptes consolidés, ne dépassant plus les seuils depuis au moins deux ans.

Rappelons par ailleurs que la société étant inscrite sur le Marché Libre, elle n'est donc pas concernée par le règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 qui impose l'utilisation du référentiel IFRS

pour l'établissement des comptes consolidés des sociétés cotées sur un marché réglementé de l'Union Européenne, à partir du 1er janvier 2005.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nos efforts en matière de recherche et développement ont été poursuivis notamment dans le domaine de la téléphonie et de la mobilité. Les dépenses relatives à ces recherches ont été directement passées en charges d'exploitation par nature.

CONVENTIONS REGLEMENTEES ENTRE SOCIETES (Article L.225-38 du Code de Commerce)

Nous vous rappelons que certaines opérations entre sociétés ayant des actionnaires, administrateurs et dirigeants communs doivent faire l'objet de conventions réglementées dans le cadre de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Après notification de ces conventions à nos commissaires aux comptes, nous leur laissons le soin de vous présenter leur rapport sur ces opérations, conformément aux dispositions légales.

PRISES DE PARTICIPATIONS OU DE CONTROLE

La société a pris le contrôle (51%) de société Paul MEDIA Technologies SAS au cours de l'exercice.

SOCIETES CONTROLEES

A la date de clôture, notre société détient les sociétés suivantes :

▪ PEL	100.00%
▪ NEOCOM UK	100.00%
▪ Paul MEDIA Technologies	51.00%

ACTIONS D'AUTO-CONTROLE

Aucune détention n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

ACTIVITE DES FILIALES

▪ PEL Sarl

Notre filiale PEL détenue à 100% a une activité de presse/régie publicitaire.

Au cours de cet exercice, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 601 740 € contre 649 771 € en 2014, baisse liée principalement à la baisse de chiffre d'affaires VMS. Sur 2014, la société a dégagé une perte de -1 557 € contre un bénéfice de 3 415 € en 2014.

Compte tenu du résultat fiscal, un impôt sur les sociétés de 3 347 € a été comptabilisé au titre de l'exercice, contre 6 024 € en 2014.

▪ **GRAAL NETWORK Sarl**

Cette société, détenue à 49%, a principalement une activité d'hébergement Internet

Au cours de cet exercice, la société devrait dégager un chiffre d'affaires proche de celui de l'an dernier (qui était de 164 068 €) et enregistrait une perte proche de celle de l'exercice précédent de 3 325 €.

▪ **NEOCOM UK Limited**

Cette société reste sans activité.

▪ **Paul MEDIA Technologies**

Cette société créée en décembre 2015, débute son activité en au cours de l'exercice 2016.

INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code du commerce, nous vous précisons pour chacun des mandataires sociaux, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société:

⇒ Voir tableau ci-joint.

DETENTION DU CAPITAL SOCIAL PAR LES SALARIES

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L.443-1 à L.443-9 du Code du travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise régis par le chapitre III de la loi n° 88-1201 du 23 décembre 1988 relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et portant création des fonds communs de créances est nulle.

Sont également prises en compte les actions détenues directement par les salariés durant les périodes d'incessibilité prévues aux articles L.225-194 et L.225-197, à l'article 11 de la loi n° 86-912 du 6 août 1986 relative aux modalités des privatisations et à l'article L.442-7 du Code du travail.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET DIVIDENDES

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 557 190,84 euros, que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- A la distribution d'un dividende pour 399 389,64 €
- Le surplus sur le poste « Autres réserves » pour 157 801,20 €

L'affectation du résultat que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Le dividende par action s'élèvera ainsi à 0,26 euros.

Il sera mis en paiement à compter du 21 juin 2016, sous déduction pour les actionnaires personnes physiques des prélèvements sociaux (15,5%) applicables.

En outre, il est rappelé que les dividendes éligibles à l'abattement de 40 % seront taxés, sauf exonération (cf. ci-dessous), à la source au taux de 21 % avant d'être imposés au barème de l'impôt sur le revenu.

Ce prélèvement, calculé à partir du montant brut des revenus, n'a aucun caractère libératoire et représente un acompte sur l'impôt dû, qui sera ensuite imputé sur le montant de l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré, l'excédent éventuel étant alors restitué.

Il est précisé que les dividendes pourront être exonérés de cet acompte si le revenu fiscal de référence de l'actionnaire, de l'avant-dernière année, est inférieur à 50.000 € (actionnaire célibataire) ou 75.000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint).

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués ci-dessus sont éligibles à l'abattement de 40 % en application du 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes éligibles à l'abattement de 40% pour les trois exercices précédents, ont été, par action, les suivantes :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende global	Div./ action
2014	1 536 114	0,00	0.00 €
2013	1 536 114	276 500,52	0.18 €
2012	1 536 114	245 778,24	0.16 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

JETONS DE PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous proposons de bien vouloir statuer sur le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration pour l'exercice en cours, que nous vous proposons de fixer à douze mille euros.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

Le rapport du Conseil d'administration (sur l'opération de réduction de capital) est présenté distinctement de ce rapport de gestion.

**Fait le 19 avril 2016,
Le conseil d'administration.**

ANNEXES

Documents joints au rapport :

Tableau des résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

En Euros

<i>EXERCICES CONCERNES</i>	2011	2012	2013	2014	2015
<i>NATURE DES INDICATIONS</i>					
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social.....	1 271 603	1 271 603	1 170 894,49	1 170 894	1 170 894
Nombre des actions ordinaires existantes.....	1 668 235	1 668 235	1 536 114	1 536 114	1 536 114
Nombre des actions à dividende prioritaires (sans droit de vote) existantes.....	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer.....	7 350	0	0	0	0
. Par conversion d'obligations					
. Par exercice de droits de souscription	7 350	0	0	0	0
II - Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes.....	6 273 926	6 210 578	7 274 501	16 508 766	17 886 377
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	156 206	680 963	512 380	367 190	821 392
Impôts sur les bénéfices.....	0	91 651	146 241	181 130	267 201
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	403 201	-474 772	286 968	307 081	557 191
Résultat distribué.....	417 059	245 778	276 501	0	399 390
III - Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amort. et provisions.....	0,09	0,38	0,24	0,12	0,33
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amort. et provisions.....	0,24	-0,31	0,19	0,20	0,36
Dividende attribué à chaque action	0,25	0,16	0,18	0	0,26
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice.....	16	16	15	13	13
Montant de la masse salariale de l'exercice.....	724 992	756 622	684 332	672 292	671 122
Montant des sommes versées au titre des avantages fiscaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc).....	369 109	355 891	340 971	315 210	312 390

Cumuls de mandats (art. L. 225-102-1 du Code de commerce)

Personnes physiques ou morales	Didier DERDERIAN	Thierry FRANCOIS	Stéphane RAIMONDEAU	NEOCOM MULTIMEDIA
SA NEOCOM MULTIMEDIA	P-DG	ADM	ADM	
SA FINANCIERE PLATON- LAROCHE	ADM	P-DG	ADM	
SARL PEL	Gérant			Associée à 100%
NEOCOM UK Limited	Gérant			Associée à 100%
SARL BIZ NETWORK		Gérant		
SARL GRAAL NETWORK				Associée à 49%
SAS Paul MEDIA Technologies				Associée à 51%

Tableau des délégations accordées pour les augmentations de capital et de leur utilisation (art. L. 225-129-1 et -2 du Code de commerce)

Aucune délégation.